

VIE COMMUNALE - FINANCES - ÉCOLE - ANIMATIONS - ENVIRONNEMENT - TRAVAUX - DOSSIER - INFOS PRATIQUES

# MALMERSPACH INFOS

## EDITO

Chères Malmerspachoises, Chers Malmerspachois,

Dans un contexte national incertain, notre village reste un point d'ancrage et de confiance. À Malmerspach, nous cultivons ce qui fait notre force : le travail bien fait, la solidarité, la responsabilité et le sens du collectif. Ces valeurs, simples mais essentielles, doivent continuer à inspirer nos actions au quotidien.

C'est dans cet esprit que je vous invite tous à renouer avec la vie locale, à vous engager dans les associations, à participer à la construction d'un avenir commun. Pendant qu'à d'autres niveaux des décisions paraissent éloignées des réalités du terrain, votre équipe municipale, reste, quant à elle, concentrée sur l'essentiel : préparer l'avenir de notre commune. Le nouveau Plan d'Aménagement Forestier, qui guidera notre gestion pour les vingt prochaines années et le Plan Communal de Sauvegarde, destiné à renforcer notre capacité de réaction en cas de crise, en sont deux exemples concrets.

L'été s'est terminé dans la convivialité : la cour de l'école s'est de nouveau remplie des rires des enfants et nos bénévoles ont repris leurs activités, en forêt comme dans nos rues. Ces instants de partage font battre le cœur de notre village et rappellent combien la vie collective est précieuse. Nous avons aussi eu le privilège d'accueillir un moment exceptionnel : le retour, le temps d'un week-end, de la Bugatti Royale des Frères Schlumpf à la Villa des Hêtres Pourpres. Un véritable symbole du patrimoine alsacien. Par ailleurs, le repas créole et le concert gospel organisés au profit de notre église ont rencontré un beau succès. Je remercie chaleureusement le collectif Sauvons notre chapelle à Malmerspach ainsi que le Conseil de Fabrique pour leur dévouement.

Enfin, la rénovation partielle des toitures de l'école et de la salle polyvalente, réalisée cet été par l'entreprise Elsass Toiture, illustre notre volonté d'entretenir et de valoriser notre patrimoine communal. Notre gestion des deniers publics prudente, menée « en bon père de famille », nous permet d'avancer pas à pas, toujours dans le bon sens.

Je vous souhaite à toutes et à tous une belle rentrée, pleine d'énergie, d'initiatives et de projets partagés. Ensemble, continuons de faire de Malmerspach un village vivant, accueillant et fier de ses racines.

Eddie STUTZ, votre Maire.

Octobre 2025 - n°26

## ACTUALITÉS

### Festivités estivales

page 4

### Projet P3R

page 5

### Travaux

page 7

# SOMMAIRE

● LES BRÈVES DU CONSEIL MUNICIPAL	2
● LA RENTRÉE 2025	3
● FESTIVITÉS	4
● DÉCHÈTERIE	5
● RECETTE	
● BÉNÉVOLES	6
● RADON	7
● TRAVAUX	
● INFOS DIVERSES	8



Bulletin municipal imprimé en 250 exemplaires  
et disponible en version numérique  
sur le site [malmerspach.com](http://malmerspach.com)

Distribué par les membres du Conseil Municipal

Responsable de la publication :

Eddie STUTZ, Maire

Conception, mise en page :

Caroline ECKERLIN DOPPLER, Adjointe au Maire

Equipe de rédaction :

Nedjete BOURASS, Adjointe au Maire

Aurélie MERVANT

Sylvie MULLERSECK

*Les brèves du Conseil Municipal ...*

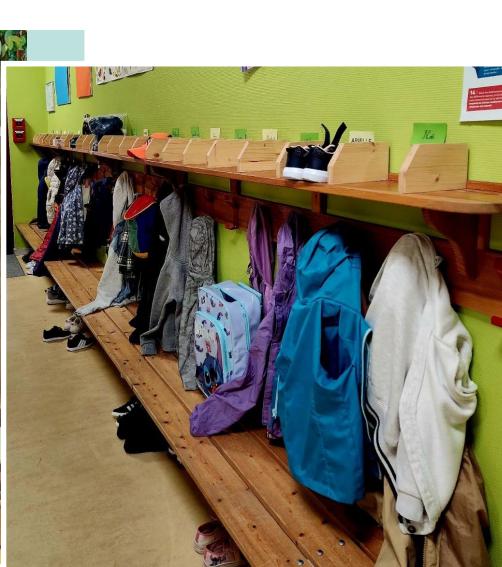
*26 septembre 2025*

- Ouverture d'une ligne de trésorerie
- Rétrocession du réservoir
- Tarif des sapins de Noël
- Etat d'assiette 2027
- Également, divers points de gestion courante





ÉCOLE



## Rentrée des classes 2025-2026

Cette année, le retour en classe s'annonce dynamique, plein de projets. Le respect de soi et des autres et les activités communautaires seront au coeur du parcours de chaque élève pour une année équilibrée en apprentissages, découvertes et activités sportives. L'équipe pédagogique reste la même que l'année dernière et les effectifs sont les suivants :

- la classe de Mme KUBIAK accueille 4 petite section, 5 moyenne section, 4 grande section et 3 CP
- la classe de Mme HUCK est composée de 3 CE1, 4 CE2, 2 CM1 et 7 CM2

L'effectif se maintient à 32 élèves répartis sur les 2 classes, mais le départ de 7 élèves pour le collège l'an prochain, s'annonce déjà comme une potentielle difficulté en termes d'effectifs.

### Les projets pédagogiques

L'année a débuté par une balade en forêt afin de profiter des dernières chaleurs. Une sortie ludique qui a permis aux élèves de s'imprégner du cadre naturel tout en travaillant sur l'observation de la flore de saison.

Pour le côté sportif, la course longue annuelle se déroulera avant les vacances d'automne. Une intervenante animera les cessions de sport des vendredis matin en novembre et décembre. Cela aura pour objectif de diversifier l'offre sportive et d'encourager l'élan collectif autour de sport.

Le plus grand projet de cette année scolaire sera la classe verte, séjour de 3 jours et 2 nuits au Centre de la Renardière à Aubure du 29 Juin au 1<sup>er</sup> Juillet. Ce séjour sera l'occasion d'apprendre autrement, de développer l'autonomie et la cohésion de groupe tout en découvrant la nature et en menant des activités ludiques sur place.

Pour financer ce beau projet, plusieurs actions seront menées tout au long de l'année. La première sera la vente de tickets de tombola prévue d'ici quelques jours. Les enfants feront du porte à porte dans le village et nous vous encourageons à leur faire un bon accueil lors de leur passage.

Nous vous remercions de nous aider à soutenir ce beau projet.

# Un été musical

## La fête de la Musique

Le 21 juin dernier, l'association du foyer Maison Émilie a fait vibrer la Commune au rythme de la Fête de la Musique, offrant aux habitants une soirée haute en couleurs et en émotions.

Dans une ambiance chaleureuse et festive, différents intervenants se sont succédé sur scène pour partager leur passion. Musiciens amateurs et confirmés ont enchanté le public avec des styles variés, allant du jazz au rock, en passant par la chanson française et les musiques du monde. Les danseurs, tout aussi talentueux, ont apporté une touche de grâce et d'énergie, transformant la soirée en véritable spectacle vivant.

Les Résidents du foyer, les bénévoles et les visiteurs ont pu profiter d'un moment de convivialité, ponctué de sourires, d'applaudissements et de belles rencontres. L'événement a permis de mettre en lumière les talents locaux et de renforcer les liens entre générations.

## La soirée du 13 juillet

Comme chaque année, la Commune a célébré la veille de la Fête nationale avec une soirée festive et conviviale qui a rassemblé toutes les générations autour des traditions du 13 juillet.

Dès le début de soirée, les notes entraînantes de la Gugga Haïrupfer de Moosch ont résonné sur le parvis de la mairie, invitant les habitants à se retrouver dans une ambiance musicale et joyeuse.

Le traditionnel défilé aux lampions a, ensuite, illuminé les rues et les sourires des enfants dans une ambiance familiale.

Ensuite le bûcher des enfants, soigneusement préparé par l'équipe des samedis des enfants animés par Juliette et Samuel MURA, a été allumé sous les applaudissements, marquant le début des festivités nocturnes.

Puis, les bénévoles de la Commune ont embrasé, à leur tour, leur bûcher, fruit de plusieurs jours de travail collectif. Sa mise à feu a offert un spectacle flamboyant, symbole de rassemblement et de convivialité.

La soirée s'est poursuivie jusque tard dans la nuit. Entre rires, discussions et musique, chacun a pu savourer ce moment de convivialité.



Un grand merci aux bénévoles, aux associations et à tous ceux qui ont contribué à faire de cette soirée un beau souvenir pour notre Commune.

## Concert de Gospel

Le groupe de gospel « Chœur à cœur » a offert un moment musical émouvant lors du concert organisé au profit de la sauvegarde de l'Eglise de Malmerspach. Dans une ambiance chaleureuse au sein de l'Eglise de Malmerspach, les voix du chœur ont une nouvelle fois touché le cœur de tous les spectateurs.

Le public, venu nombreux, a été transporté par un répertoire vibrant mêlant chants traditionnels, rythmes enjoués et messages d'espoir. Chaque morceau interprété semblait porter un souffle de solidarité et de foi, en parfaite résonance avec l'objectif de la soirée : contribuer à la préservation de ce patrimoine cher à la Commune.

Grâce à la générosité des participants et à l'engagement du Collectif pour la sauvegarde de l'Eglise, les fonds récoltés permettront d'avancer dans le projet de sauvegarde de l'édifice.



# P3R : le Conseil Municipal refuse le projet en l'état

Les services de la Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin (CCVSA), accompagnés de leur Président et du bureau d'étude en charge du dossier, ont présenté aux Elus de Malmerspach un projet de pôle de recyclage, de réemploi et de revalorisation (P3R).

Ce très attendu équipement, est actuellement envisagé sur un terrain intercommunal situé dans le Parc de Malmerspach. Il vise à renforcer la gestion locale des déchets tout en favorisant l'économie circulaire avec un équipement pérenne et qualitatif.

Bien que le projet soit de qualité et porteur d'intérêt environnemental, les Conseillers Municipaux ont soulevé plusieurs points de vigilance, notamment en lien avec les nuisances potentielles et l'impact sur la qualité de vie des riverains. En conséquence, le Conseil Municipal a décidé de

ne pas donner suite à ce projet en l'état, considérant qu'il ne répond pas aux attentes de la Commune. Une réponse en ce sens a été faite au Président de l'Intercommunalité avec des conditions à intégrer dans le projet pour une nouvelle étude, notamment la création d'un accès direct depuis la route départementale sans passage par le village.

Par ailleurs, les Elus estiment que le mandat municipal étant bien avancé, il serait plus juste de laisser la prochaine équipe se saisir du sujet. Bien que les terrains appartiennent à la CCVSA, c'est le Conseil Municipal qui a le pouvoir de décision au travers de l'octroi ou non d'un permis de construire.

Celle-ci pourra alors, en concertation avec la CCVSA, réévaluer l'opportunité d'un tel équipement et se positionner en toute légitimité sur son éventuelle implantation à Malmerspach.



## RECETTE

### Pasta alla burrata

**Aurélie**

#### INGRÉDIENTS :

DES PÂTES  
1/2 POTIMARRON  
150 ML DE CRÈME  
HUILE D'OLIVE  
FLEUR DE SEL - POIVRE  
HERBES DE PROVENCE  
GRAINES DE COURGES  
100 GR DE PARMESAN RÂPÉ  
1 BURRATA

Cuire le potimarron au four 45 min, puis cuire les pâtes (ne pas jeter l'eau de cuisson).

Prélever la chair du potimarron et ajouter la crème, un peu d'huile d'olive, sel, poivre et herbes de Provence. Mixer le tout.

Ajouter 2 petite louches d'eau de cuisson des pâtes pour rendre la préparation plus nappante.

Égoutter les pâtes et les mélanger à la crème de potimarron. Dresser les assiettes.

Saupoudrer de parmesan râpé, de graines de courges et pour finir déposer un beau morceau de burrata dans chaque assiette.



# Les bénévoles toujours en action

Chaque mois, les bénévoles se mobilisent dans notre Commune pour entretenir, embellir et préserver notre cadre de vie. Leur esprit d'entraide et de solidarité ne se dément pas et fait toute la richesse de notre village.

Au mois de septembre, Frédéric, notre Agent communal, était absent pour raison de santé. Pendant cette période, Raymond notre Adjoint, ainsi que nos bénévoles ont retroussé leurs manches pour assurer la tonte des espaces verts. Grâce à leur aide précieuse, notre village est resté accueillant et agréable à vivre.

En octobre, d'autres travaux ont été menés : le garde-corps sur le chemin du Belacker a été remplacé, les fleurs ont été retirées et des abords ainsi que des rigoles en forêt ont été nettoyés. Un grand merci à toutes celles et ceux qui donnent de leur temps et de leur énergie pour le bien de tous !

## RADON

# Qualité de l'air intérieur et radon, adoptez les bons gestes !

Les 46 Communes du Pays Thur Doller sont concernées par le Radon mais des gestes simples permettent de limiter les concentrations en radon dans le logement.

## Le radon / Qu'est ce que c'est ?

Le radon est un gaz radioactif d'origine naturelle. Il est présent partout à la surface de la planète à des concentrations variables selon les régions et la nature du sous-sol. En remontant vers la surface, il peut s'accumuler dans les bâtiments.

Le radon pénètre essentiellement par les parties basses du bâtiment qui sont soit en contact, soit au plus près du sol. Ainsi, sous-sols, caves, vides sanitaires constituent les zones d'entrée préférentielles du radon. Fissures, passages de canalisation, joints, dalles présentant un défaut, offrent l'essentiel des voies d'entrée.

La localisation géographique d'un bâtiment, sa structure, mais aussi son mode d'occupation vont conditionner le risque d'accumulation du radon.

S'il est présent à des concentrations importantes, le radon peut favoriser la survenue de cancers bronchopulmonaires, notamment si on est exposé à ce gaz pendant une longue période.



## Le radon et tabac

L'association radon et tabac augmente les risques de développer un cancer du poumon de manière multiplicative.

### AEREZ ET VENTILEZ !

- Vérifiez et entretenez régulièrement votre système d'aération et des grilles de ventilation.
- Aérez quotidiennement les pièces de votre logement. (Au moins 10 minutes par jour !)

### EN CAS DE TRAVAUX DE RENOVATION OU PROJET DE CONSTRUCTION, PENSEZ A :

- Assurer l'étanchéité des sous-sols, des vides sanitaires, des murs, des planchers et des passages de canalisation.
- Ventiler le sol en dessous du bâtiment et les vides sanitaires.
- Aérer les pièces en mettant en place, le cas échéant, un système de ventilation mécanique double flux (entrée-sortie).

# Des travaux pour améliorer notre cadre de vie

La Commune poursuit ses efforts pour entretenir et sécuriser ses infrastructures, dans un souci constant de qualité de vie pour ses habitants. Plusieurs chantiers ont été menés :

## Réfection partielle des toitures de l'école et de la salle polyvalente

Ce chantier était nécessaire face à l'usure des tuiles et du bardage, il a pu être mené à bien grâce au soutien financier de la Collectivité Européenne d'Alsace et de la Grande Région.



## Sécurisation de l'atelier communal

Après le remplacement des portes de garage, un système d'alarme performant a été installé afin de protéger le matériel et dissuader toute intrusion. Ce dispositif, permet de surveiller les lieux en continu et d'alerter immédiatement en cas de tentative d'effraction. La Commune reste vigilante et engagée pour préserver ses infrastructures.

## Travaux de consolidation sur la berge de la rivière

Le mur du lavoir de la Thur, fragilisé par le temps et les intempéries, a récemment fait l'objet d'une réfection complète. L'intervention menée par le service Thur Amont, a permis de consolider la structure et de préserver ce petit patrimoine communal.

Grâce à ces travaux, le lavoir retrouve sa stabilité et son aspect d'origine, tout en assurant la sécurité des abords du cours d'eau. La Commune remercie chaleureusement les équipes mobilisées pour la qualité de leur travail.



## Réparation d'un lampadaire défectueux

Un lampadaire tombé suite à l'érosion de son mât a récemment retrouvé toute sa fonctionnalité grâce à l'intervention de José, l'un de nos Conseillers Municipaux... et à son talent en soudure !

Plutôt que de faire appel à une entreprise extérieure, la Commune a pu compter sur les compétences techniques de l'un de ses Elus, qui a pris en charge la réparation avec efficacité et discréction.

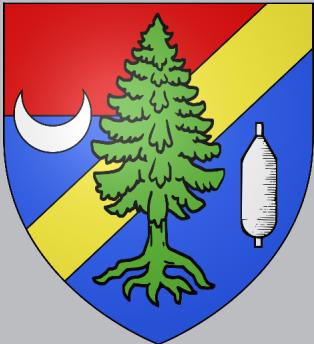
Ce geste illustre parfaitement l'esprit de proximité et d'engagement qui anime notre équipe municipale. Un grand merci pour cette initiative utile et économique !

## Suppression de l'arche à la Petite Prairie

A la suite de travaux de façade réalisés sur une maison voisine, il a été constaté que l'arche de la Petite Prairie était en très mauvais état. Par mesure de précaution, la Commune a décidé de procéder à son démontage.

Ces travaux s'inscrivent dans une volonté continue de sécurité, d'entretien et d'amélioration des infrastructures communales. La municipalité remercie les habitants pour leur compréhension et reste à l'écoute pour toute remarque ou suggestion.





**Mairie de MALKERSPACH**  
15 rue des Écoles

**03 89 82 62 35**

[mairie-malmerspach@orange.fr](mailto:mairie-malmerspach@orange.fr)

[levillagedemalmerspach](https://www.facebook.com/levillagedemalmerspach)

[www.malmerspach.com](http://www.malmerspach.com)

**Horaires d'ouverture  
au public**

#### **SECRÉTARIAT**

lundi, mercredi  
**de 10h à 12h**  
et vendredi  
**de 16h à 18h**

#### **PERMANENCES DES ÉLUS**

Eddie Stutz, Maire :  
**sur rendez-vous**

Nedjete Bourass, Adjointe :  
Cadre de vie, école et finances  
**vendredi de 17h à 18h**

Philippe Diffor, Adjoint :  
Animations, agriculture et chasse  
**mercredi de 10h à 11h**

Raymond Guillaume, Adjoint :  
Travaux et forêt  
**jeudi de 18h à 19h**

Caroline Eckerlin Doppler, Adjointe :  
Communication et urbanisme  
**sur rendez-vous**  
  
ou sur rendez-vous

## **Mars 2026, un rendez-vous aux urnes**

Vous venez d'emménager dans la Commune ? Vous avez changé d'adresse ou atteint l'âge de voter ? Il est temps de vérifier votre inscription sur les listes électorales ! L'inscription est indispensable pour pouvoir voter lors des prochaines élections. Elle peut se faire en ligne sur [service-public.fr](http://service-public.fr), en mairie, ou par courrier.

Pour cela, munissez-vous d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois.

Date limite d'inscription : Pour pouvoir voter, vous devez être inscrit au plus tard le **6 Février 2026**. N'attendez pas le dernier moment !

## **Aide à la rénovation du bâti ancien**

La Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin soutient les propriétaires de bâtiments construits avant 1950 dans leurs projets de rénovation. Objectif : préserver le patrimoine architectural tout en améliorant la performance énergétique.

- Jusqu'à 10 000 € d'aide peuvent être accordés pour des travaux respectueux du caractère ancien du bâti (isolation, menuiseries, toiture, etc.).
- Un guide architectural et un accompagnement technique sont proposés pour orienter les choix de matériaux et de méthodes adaptées.
- Les candidatures sont ouvertes chaque année dans le cadre d'un appel à projets.

Infos et dossier de candidature sur :  
<https://ccvsa.fr/appel-a-projet-ecorenovation-du-bati-ancien/>



## **Zumba**

A Malmerspach, on s'amuse, on danse, on transpire et on dépense des calories ...

Cela fera bientôt deux ans que Geneviève et Léa vous proposent de les rejoindre pour 1h de danse / Zumba le mercredi matin à 10h15 dans la salle polyvalente mise à disposition gracieusement par la Commune de Malmerspach.



D'abord destinée aux Résidents de la Maison Emilie, depuis cette rentrée, cette séance est ouverte à toutes celles et tous ceux qui aimeraient partager un moment convivial et sportif sur des rythmes latinos, les chorégraphies sont pour tous les niveaux. Tout le monde y trouvera sa place que vous ayez ou pas un petit truc en plus ! C'est chouette et c'est gratuit !